



Saison 2024/2025

Procès-verbal n°05 de la Commission PREVENTION

Réunion du :	Mardi 01 avril 2025
A :	18h30 en visioconférence
Présidence :	M. GUERIAUD Didier
Présents :	Mme Marie-France GUY ; MM. BLANCHARD Hervé ; HUGUENET Aurélien ; LAGROSSE Pascal et PICHOT André.
Assiste à la séance :	M. MARTIN Gwenael
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none">1. Retour sur la journée gestes aux premiers secours du 15/02/20252. Appel à projets Départemental MILDECA 20253. Mois de l'engagement Ligue de Bourgogne Franche Comté4. Divers

1. Retour sur la journée gestes aux premiers secours du 15/02/2025

Le samedi 15 février 2025, au Lycée Agricole, les arbitres du district du Jura se sont tous réunis pour assister à leur traditionnel stage de mi-saison. L'après-midi, les arbitres ont été sensibilisés aux gestes de premiers secours. Cette formation a été dispensée par les membres de la Commission Action et Prévention. Au total 54 Arbitres étaient présents et en trois groupes ont pu participer aux ateliers pour manipuler le défibrillateur, effectuer la position latérale de sécurité, et savoir utiliser la méthode Heimlich.

Un retour très positif de l'ensemble des participants à cette première session de formation.

2. Appel à projets Départemental MILDECA 2025

Les dernières années écoulées furent marquées par des bouleversements sanitaires, économiques et sociaux, affectant la santé mentale des individus, leur consommation de produits illicites et leurs comportements. Aussi la prévention et la prise en charge des conduites addictives demeurent une priorité régionale et nationale. La mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) anime et coordonne l'action du gouvernement en matière de lutte contre le plan national 2023-2027 s'articule autour de dix grands défis :

1. Doter chacun de la liberté de choisir
2. Conforter le rôle clé de la sphère familiale
3. Assurer à chaque usager une prise en charge adaptée
4. Encadrer strictement la publicité et la vente des produits à risque
5. Agir sur les prix
6. Réduire la disponibilité et l'accessibilité des produits stupéfiants
7. Vivre ensemble sans produits psychoactifs
8. Faire des milieux de vie des environnements plus protecteurs
9. Faire des fêtes et des grands événements des opportunités
10. Observer, éclairer et évaluer pour mieux agir

L'appel à projets est destiné à soutenir les actions locales qui ont pour objectifs d'améliorer la réponse face aux niveaux de consommation des substances psychoactives, à la fréquence des addictions avec ou sans substances et à leurs conséquences graves en termes d'inclusion scolaire et de réussite académique, d'insertion, de santé, de sécurité et de tranquillité publiques. Ce projet va être étudié afin de faire profiter le Département au sein du District du Jura Football.



3. Mois de l'engagement Ligue de Bourgogne Franche Comté

Dans le cadre du Mois de l'Engagement Sociétal, la Ligue Bourgogne Franche-Comté invite les clubs de football du territoire à proposer des actions sociétales à mettre en place entre le 3 mai et le 1er juin.

Cet appel à projet vise à valoriser et accompagner les initiatives locales en faveur de valeurs essentielles telles que la lutte contre les violences et les discriminations, la citoyenneté, l'inclusion, la mixité et la féminisation ou encore les défis environnementaux. L'objectif de ce nouveau dispositif est d'impulser des actions sociétales au sein des clubs sur les 4 axes suivantes :

- Lutte contre les violences et toutes formes de discriminations
- Citoyenneté, inclusion
- Mixité, féminisation
- Défis Environnementaux

Les Clubs éligibles sont tous les clubs affiliés à la LBFC. Les participants sont toutes les parties prenantes du club peuvent être la cible d'une action sociétale (dirigeants, bénévoles, licenciées et licenciés, arbitres) et ce sur toutes les catégories d'âge. Les actions doivent se dérouler obligatoirement entre le samedi 03 mai et le dimanche 01 juin 2025 inclus.

L'action ou les actions sociétales doivent se dérouler au sein des infrastructures des clubs et ce lors d'un match officiel ou amical, tournoi, entraînements ou réunions.

L'ensemble des Présidents de club ont été avisés de ce CMES (Challenge du Mois de l'Engagement Sociétal)

4. Divers

Pas de questions diverses.

Fin de la séance 20h00.

André PICHOT
Secrétaire

Didier GUERIAUD
Président